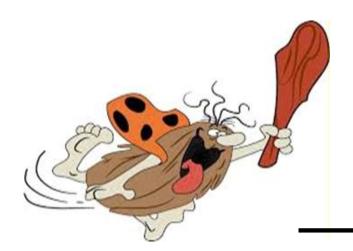
### CORRIDA DE NOËL DE SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL



samedi 21.12.2019

# REGLEMENT

**DATE:** 21 décembre 2019

**ORGANISATEUR**: Municipalité de Saint-Gengoux-le-National

Le Corrida est une épreuve course à pieds disputée dans les rues de la commune de Saint-Gengouxle-National. Le circuit proposé est de 1.9km. La course principale se déroulera à partir de 18h, elle sera précédée d'une course pour les enfants.

## <u>ORGANISATEUR</u>: Municipalité de Saint-Gengoux-le-National en partenariat avec la Cité Marchande et avec l'appui technique du Vélo Sport Joncynois

#### LIEU

Saint-Gengoux-le-National (le parcours est entièrement situé sur la commune de Saint-Gengoux-le-National)

#### SITE D'ACCUEIL:

Le site d'accueil est situé Place de l'Eglise au centre-ville. Il permettra d'installer les inscriptions, l'arche avec le chronométrage, de recevoir les concurrents à l'abri et bénéficier de sanitaires à proximité (sanitaires seront dans le hall de la mairie).

#### **DEPART / ARRIVEE:**

Départ et arrivée : Centre-ville de Saint-Gengoux-le-National (place de l'église)

#### **EPEUVES ET HORAIRES DES COURSES**

- → départ 17h15 (départ en décalé de 2'entre les possins et les Benjamins/Minimes)
  - 17h15 : course **pour les Benjamins (2007-2008) et Minimes (2005-2006)** qui comprend  $\underline{2}$  tours de 2 km soit 4 kilomètres
- 17h17 : course **pour les Poussins (2009-2010)** qui comprend <u>1 tour de 2 km</u> **soit 2 kilomètres**→ **départ 18h00** 
  - Course pour les + de 16 ans (2004 et avant) qui comprend 5 tours de 2km soit 10 kilomètres

#### **C**ONCURRENT

L'épreuve est ouverte à tous sur présentation d'une licence de sport ou d'un certificat médical. Les concurrents devront avoir 16 ans et + (2004 et avant).

#### **INSCRIPTIONS:**

Épreuves ouvertes à tous les athlètes licenciés et non licenciés munis d'un certificat médical de moins d'un an d'aptitude (ou de non contre-indication) à la pratique de la course à pieds en compétition ou de l'athlétisme en compétition, ou d'une licence FFA. Les licences FSGT et UFOLEP sont acceptées sous réserve qu'elles fassent apparaître la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou la course à pieds en compétition

- Inscriptions par courrier au plus tard le jeudi 19 décembre 2019 à :
  - ⇒ PONCET Sébastien Mondornon 71390 SAINT-PRIVE (règlement à l'ordre du Vélo Sport Joncynois)
  - **❖** Prix:
- 6€ pour les engagements courrier
- majoration de 2€ pour les engagements sur place dans la limite des places disponibles



#### Course jeunes:

- ❖ Prix :
- 2€ inscriptions sur place.

#### **PARCOURS**

Le circuit est de 2 km dans les rues de Saint-Gengoux-le-National à parcourir 5 fois. Il emprunte des ruelles et des voies pavées.

Les routes et voies publiques seront prioritairement fermées à la circulation par des barrières et sécurisées avec des signaleurs fixes pour les carrefours qui ne pourrons pas être fermés physiquement par des barrières (voir dispositif e sécurité).



#### **RETRAIT DES DOSSARDS**

Le samedi 21 décembre 2019 sur place de **16h à 17h30** place de l'église à Saint-Gengoux-le-National **Aucun dossard ne sera envoyé par courrier.** 

groupements sportifs — Numéro d'agrément Jeunesse et Sport 71882

#### **SIGNALISATION**

Balisage du parcours au sol et fléchage.

#### **S**ECURITE

Circuit fermé à la circulation Secouristes présents sur le site de départ/arrivée Centre de secours des pompiers de Saint-Gengoux-le-National à 200 mètres

#### Circuit éclairé mais frontale VIVEMENT conseillée



#### **A**SSURANCE

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement.

#### DROIT A L'IMAGE

De par son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître, ceci dans le cadre de reportages ou de promotion de l'événement.

#### **CLASSEMENT ET RECOMPENSES**

Le chronométrage de l'épreuve sera assuré par des puces électroniques.

L'horaire d'arrivée du dernier concurrent est estimé à 19h30.

En l'absence de licence ou de justificatif d'identité, l'organisateur se réserve le droit le jour de l'épreuve de demander un chèque caution de 30€ qui sera restitué après l'épreuve à la restitution de la puce de chronométrage.

Toute puce non restituée sera facturée 30€.

#### Récompenses

Lot à chaque participant

Récompenses aux 3 premiers du classement scratch femme et homme (non cumulatif). Récompenses au premier de chaque catégorie femme et homme :

- CADETS
- ⇒ JUNIORS
- ESPOIRS
- ⇒ SENIORS
- MASTERS − V1
- MASTERS − V2
- MASTERS − V3
- MASTERS − V4

#### Courses jeunes

1 lot aux 3 premiers du classement scratch filles et garçons.

1 lot au premier de chaque course fille et garçon pour les catégories suivantes :

- POUSSINS
- BENJAMINS
- MINIMES

Les récompenses ne sont pas cumulables

Les récompenses ne seront données qu'aux coureurs présents lors de la remise des prix à partir de 19h45 place de l'église à Saint-Gengoux-le-National.

#### **RESPONSABILITE**

En signant son bulletin d'inscription, le concurrent reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement et en accepter toutes les clauses.



Renseignements sur le site du Vélo Sport Joncynois :

http://www.vsjoncy.fr ou 06 42 67 61 48